

## Compte-rendu de la 1<sup>ère</sup> réunion du Comité d'orientation du Centre de ressources EEE 17 avril 2019, Vincennes

### Le Centre de ressources EEE : objectifs, fonctionnement et gouvernance

Présentation téléchargeable [ici](#)



Les objectifs, le fonctionnement et la gouvernance du Centre de ressources (CDR EEE) sont rappelés. Le CDR EEE est un dispositif collaboratif qui vise à améliorer l'efficacité des démarches de prévention et de gestion des invasions biologiques. Il repose sur les acquis et le savoir-faire du GT IBMA, créé en 2008. Il cible toutes les EEE de faune et de flore des écosystèmes marins, dulçaquicoles et terrestres, en métropole et en outre-mer et s'appuie sur un réseau d'expertise scientifique et technique (REST EEE), qui rassemble toutes les parties prenantes concernées par les EEE.

Afin d'orienter ses actions, d'identifier les besoins en termes de diffusion des connaissances, de développement d'outils et de formation, le CDR EEE mobilise plusieurs instances : un comité de pilotage constitué de l'AFB et de l'UICN France, un comité d'orientation et le REST EEE. Il échange régulièrement avec le comité de suivi de la stratégie nationale sur les EEE animé par le MTES, ainsi qu'avec les autres centres de ressources de l'AFB.

*Suite à des demandes de précisions sur le rôle et les missions du REST EEE, il est rappelé que le REST est constitué majoritairement d'anciens membres du GT IBMA, élargi aux milieux terrestres et marins. C'est une instance d'échanges, un espace de confrontation des avis et des idées.*

*Les membres participent au REST pour partager et recevoir de l'information, et travailler en réseau. Ils sont sollicités pour exprimer leurs besoins et pour participer à l'élaboration des outils (avis par mail et échanges dans le cadre de comités de relectures). Ils peuvent contribuer à différents niveaux, en fonction de leur expertise et de leur temps disponible. Toutes les actions et productions du Centre de ressources sont discutées et partagées avec le REST EEE.*

*Il est rappelé que ce réseau n'a pas vocation à faire doublon avec d'autres réseaux d'expertise existants (taxonomie, élaboration de listes d'espèces par exemple). Constitué progressivement par des adaptations successives, le réseau a fini par se positionner sur les besoins concrets de gestion impliquant gestionnaires, chercheurs et décideurs. L'une des principales forces de ce réseau est sa réactivité et sa simplicité de participation. Il faudra rester vigilant à ce que le REST conserve cette dimension de zone d'échanges libres et joue son rôle de courroie de transmission entre le terrain et le CDR EEE. Pour maintenir ce dialogue fluide et permanent instauré au sein du REST EEE, un équilibre devra être conservé dans les échanges entre informations descendantes et informations locales.*

*Les liens avec les groupements de recherche existants sur les EEE (GDR Invasions biologiques et Archéophytes/néophytes de France) sont réprécisés. Les responsables de ces GDR font partie du*

*REST et de nombreux chercheurs ont rejoint le REST suite à un appel à manifestation d'intérêt réalisé en octobre 2018 à l'occasion du colloque du GDR Invasions biologiques.*

*Au sujet de la composition du comité d'orientation, il est demandé d'y intégrer des acteurs travaillant sur le milieu marin. Clémence Corbeau (MTES) récemment en poste sur la DCSMM et les ENI, Florence Cayocca (AFB – département milieux marins) seront contactées pour faire partie du comité d'orientation. Le groupe « Océan mer et littoraux » de FNE pourra également apporter des contributions au REST EEE, qui intègre depuis 2017 plusieurs membres travaillant sur les milieux marins. Il faudra également élargir le REST aux acteurs travaillant sur les insectes exotiques envahissants (INRA par exemple).*

## **Le Centre de ressources EEE : programmation 2019**

*Présentation téléchargeable [ici](#)*

Le programme d'action du Centre de ressources (CDR) pour l'année 2019 est présenté. Il est rappelé que la feuille de route pour 2019 s'inscrit dans une programmation de plus longue durée, sur la période 2018-2020, et fait l'objet d'une convention de coopération entre l'AFB et l'UICN France.

Les trois piliers des centres de ressources sont rappelés : (i) appui technique, conseil et formation ; (ii) production et mise à disposition de ressources scientifiques et techniques et (iii) animation nationale de réseaux d'acteurs. Le programme s'articule autour de 5 grands axes dont les actions principales sont brièvement présentées (voir [présentation](#)).

*Au sujet du site internet du CDR EEE, les liens seront à renforcer entre la base d'informations du CDR EEE et l'INPN. Des liens plus visibles vers l'INPN pourront être insérés dans le site et l'INPN pourra renvoyer vers le CDR EEE. Des webservices pour mutualiser les informations entre les différentes plateformes internet existantes pourront être développés lors du transfert des données du site actuel sur la coque de sites des centres de ressources de l'AFB (2020).*

*Il est demandé d'obtenir des informations sur les statistiques de fréquentation du site internet. Ces informations sont régulièrement diffusées à l'occasion des réunions du REST mais pourront l'être également auprès du comité d'orientation.*

*Concernant les retours d'expérience de gestion (REX), il est demandé s'il est prévu d'en réaliser à l'international, pour bénéficier de l'expérience d'autres pays concernés par les mêmes EEE. Des REX ont déjà été réalisés en Europe de l'Ouest mais resteraient à identifier dans les pays proches des collectivités d'outre-mer. Ce travail pourra être envisagé lorsque le recueil débuté de REX en outre-mer sera plus avancé (6 REX publiés actuellement).*

*Le CDR EEE proposera une offre de formation sur les EEE dans le cadre du catalogue de formation proposé par l'AFB, qui dispose d'un agrément d'organisme de formation. Il est demandé dans quelle mesure le Centre de ressources pourrait servir de relai partenarial pour valoriser les structures territoriales qui organisent des formations. Pour disposer d'informations sur ces questions d'agrément et de formation qualifiante, il est demandé de solliciter les membres du REST pour identifier les structures qui réalisent des actions de formation sur les EEE. Des besoins de retours d'expérience sur le montage et l'organisation de formations territoriales sont également exprimés.*

## Echanges autour des attentes et besoins du comité d'orientation dans la perspective de construction du prochain programme d'action (2021-2024)

Les membres du Comité d'orientation expriment un besoin fort d'une communication grand public pour accompagner et renforcer les actions de gestion menées dans les territoires. Il est demandé si la communication fait partie des objectifs du Centre de ressources.

*Dans sa programmation actuelle, le Centre de ressources n'a pas prévu de développer cette action. Il s'adresse en effet en priorité aux professionnels de la biodiversité. Cependant, l'AFB a déjà lancé plusieurs travaux sur ce sujet. Des plaquettes relatives à la réglementation ont été éditées et l'AFB travaille à la mise en place d'une formation de ses agents sur les éléments de langage relatifs aux EEE et à l'élaboration d'un fascicule grand public<sup>1</sup>. Le Comité d'orientation souhaite que le REST EEE soit mobilisé pour qu'il puisse donner son avis sur ces outils et pour s'assurer que ces éléments de langage soient en adéquation avec les actions entreprises sur le terrain. Le CDR EEE doit être garant d'éléments de langage partagés par tous (par exemple, éviter de communiquer par la peur, utiliser une sémantique guerrière, etc.).*

*Il faudra veiller à ce que le CDR EEE soit sollicité par la DICOMOB de l'AFB (Direction de la Communication et de la Mobilisation Citoyenne) au sujet des outils de communication qui seront produits sur les EEE. Une stratégie de communication sur ce sujet est souhaitée. Le CDR EEE pourra accompagner et orienter ces travaux et mobiliser le REST pour identifier les messages à transmettre, valider les éléments de langage, partager les expériences de communication sur les EEE. Il faudra également prévoir une évaluation de l'impact de cette communication (changement de comportement, acceptation de la gestion, etc.).*

Des améliorations sont demandées dans la présentation des pages du site internet du CDR EEE pour rendre plus visibles et plus facilement accessibles les pages concernant les acteurs territoriaux.

*Il est précisé que des pages complémentaires seront prochainement mises en ligne sur le site (acteurs et actions, surveillance avec renvoi vers les plateformes de signalement existantes, questions fréquentes, etc.). Au sujet de la cartographie dynamique des acteurs, il est proposé de représenter les acteurs de métropole et d'outre-mer sur une carte unique.*

D'autres informations doivent être plus facilement accessibles sur le site internet : la réglementation, les différentes possibilités de financements pour la gestion des EEE, etc. Il est également demandé de recenser les actions concernant les EEE dans les chartes des parcs nationaux et des parcs naturels régionaux.

Il est rappelé que la présente convention se termine en mars 2021. La prochaine réunion du comité d'orientation sera consacrée aux réflexions autour du programme ultérieur d'action du CDR EEE (2021-2024).

Rédaction : Emmanuelle Sarat (UICN France)

Relectures : Alain Dutartre (expert indépendant), Aurélien Daloz (AFB), Yohann Soubeyran (UICN France)

Version du 22 mai 2019.

---

<sup>1</sup> Ce fascicule devait initialement être publié à l'occasion des assises nationales de la biodiversité qui se tiendront du 19 au 21 juin 2019. Dans l'attente de la création de l'OFB, le projet est ajourné *sine die*.

## Liste des participants

### Présents

Structure		Nom
AFB	DAPA - Dpt Centres de ressources	Aurélien Daloz
	DRED - Pôle d'études et de recherche écohydraulique AFB - IMFT	Nicolas Poulet
	DRED - PCCBN	Arnaud Albert
	DRED - UMS Patrinat	Julien Touroult
UICN France	Florian Kirchner Emmanuelle Sarat Doriane Blottière Yohann Soubeyran	
MTES	François Delaquaize	
MAAF	Pierre Ehret	
ONCFS	Jean-François Maillard	
Expert MNHN	Serge Muller	
Expert indépendant	Alain Dutartre	
France Nature Environnement	Christian Hosy	
Acteurs de l'outre-mer	DEAL Réunion	Isabelle Bracco
Acteurs gestionnaires	CEN Pays-de-la-Loire	Emmanuel Leheureux
	EPTB des Gardons	Jean-Philippe Reygrobellet
	Parc national de Port-Cros	Annie Aboucaya

### Excusés

Structure		Nom
AFB	DAPA - Dpt Centres de ressources	Odile Cruz
	DRED - Dpt professionnalisation	Alexis Rondeau
	DIR PACA Corse	Cédric Ropars
Agence de l'eau	En cours de désignation	
DREAL Centre, représentant des services déconcentrés du MTES	Ségolène Faust	
Acteurs de l'outre-mer	CEN Nouvelle-Calédonie	Patrick Barrière
	Parc national de la Guadeloupe	Sophie Bedel
	PNR Martinique	Christelle Béranger
Acteurs gestionnaires	PNR Brière	Jean-Patrice Damien